

L'écho des rives du Grozon

Mai 2023, n°14



Bulletin Municipal de la commune de Saint Barthélemy Grozon

Le printemps est toujours un temps fort pour les décisions prises par la collectivité : le vote de budget exprime d'une part la situation financière de la commune et, d'autre part, les projets d'investissements qui devraient se concrétiser.

1. En ce qui concerne le budget de la Commune, l'année 2022 laisse un résultat positif de plus de 300 000€ en fonctionnement, mais un déficit de l'ordre de 46 000€ en investissement. L'excédent global de 256 279€ permet donc de commencer l'année 2023 de façon assez sereine.

Avec un budget dépassant 1,4Mio €, dont environ 671 000€ pour le fonctionnement (sans grands changements) et 762 810€ pour les investissements, la volonté est de voir se mettre en œuvre, cette année, des projets en préparation :

- travaux de mise en conformité et de réhabilitation de l'ancienne boulangerie de Grozon
- achat de quelques terrains nécessaires à l'amélioration des villages
- réfection du terrain de foot
- début du réaménagement de l'étage du bâtiment mairie-école
- consolidation du pont de la Combe
- début du réaménagement de la traversée de Grozon
- achat d'un vidéoprojecteur pour les présentations lors des réunions à la mairie

Ce programme ambitieux ne sera possible que si les subventions et participations escomptées deviennent effectives.

2. Le budget « Eau », qui est séparé du budget communal, a enregistré un résultat positif en 2022: modeste pour le fonctionnement (+3 150€) et conséquent en matière d'investissement (+73 750€), uniquement parce qu'une subvention attendue a été reçue alors que les travaux n'étaient pas terminés (réfection du réservoir de la Dame).

Pour l'année 2023, l'investissement est significatif (360 290€) :

- réfection du réseau d'eau du centre de Grozon (à faire avant l'amélioration de la traversée routière)
- fin des travaux du réservoir de la Dame
- mise en conformité des protections des sources

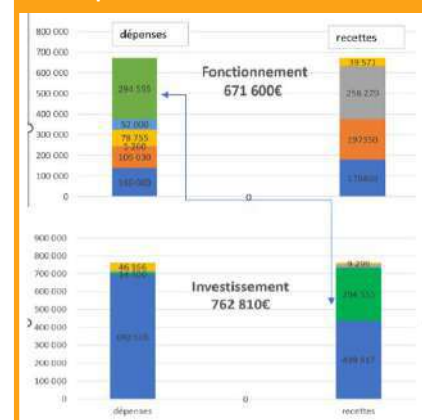
Comme pour le budget de la Commune, l'accord des subventions et participations est une nécessité. De manière exceptionnelle, cette année, une part du budget « de la commune » a été versée au « budget eau », pour une somme de 30 000€.

Chacun sait que notre réseau d'eau est ancien, qu'il y a régulièrement des fuites et des réparations à faire. C'est un sujet soulevé à l'échelle nationale, qui nous concerne totalement. L'avenir nécessitera certainement des investissements bien supérieurs. A ce jour, nous faisons « notre part » et nous comptons sur vous tous pour utiliser cette richesse naturelle de façon la plus raisonnable possible.

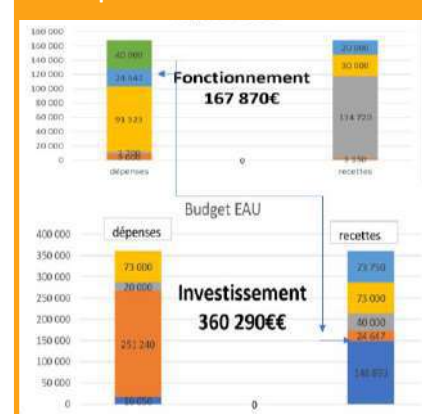
Edito



2023 : Budget de la commune : un équilibre à hauteur de 1 434 410€



2023 : Budget EAU de la commune s'équilibre à hauteur de 528 160€



Jean Paul Déculty
Maire

Marie Thérèse de Nomazy
Adjointe

Le toit de la Mairie-Ecole : une énergie solaire bientôt effective



Tuiles et charpente nécessitaient une réhabilitation importante. Les réflexions sur l'intérêt de rendre habitables les combles du bâtiment nous ont fait abandonner cette hypothèse (coût trop important pour la surface rendue habitable). Il était donc possible d'effectuer les travaux de la toiture avant de lancer le chantier de la réhabilitation générale du 1er étage.

Vous avez pu admirer les charpentiers et zingueurs à l'œuvre. Le chantier a été compliqué, puisqu'il a fallu travailler pendant les jours de fonctionnement de l'école. Merci à l'ensemble des enseignants et à tous ceux qui ont dû travailler dans ces conditions exigeantes, d'avoir respecté les contraintes de place et de sécurité.

Le côté Nord du toit, recouvert de tuiles neuves, est maintenant terminé. Côté Sud, il a été décidé d'équiper le toit de capteurs solaires et de participer ainsi à la production d'électricité (la capacité de production de 36 kw).



La mairie a choisi de confier son toit à « Aurance Energie » (<https://aurance-energies.fr/>). Cette entreprise ardéchoise de type coopérative pose et investit elle-même le matériel à installer sur les toits qui lui sont confiés (moyennant une modeste redevance de location) et revend l'électricité produite à Enedis. Toute personne peut devenir actionnaire (50€ l'action) et récupérer la partie du résultat qui est distribué. C'est donc un système « citoyen » qui permet aux habitants de participer à cette action. Une opération exemplaire pour la Mairie !

Des écluses-tests à Grozon

Améliorer la sécurité de la traversée du village est, depuis longtemps, une demande forte des habitants de Grozon. Nous avons travaillé avec les Services des Routes du Département (propriétaire de la route), pour savoir ce qu'il était possible de faire.

Mi-décembre 2022, 2 écluses placées aux entrées Est et Ouest de Grozon ont donc été installées, de façon provisoire, afin de tester leur effet sur la vitesse des véhicules traversant la commune.

Le test doit durer au moins 6 mois pour qu'une analyse permette de décider de leur implantation définitive ou de la recherche d'un autre système de ralentissement.

Au démarrage, c'était attendu, les réactions ont été vives. Par exemple, sur la position des panneaux annonçant les règles à respecter, sur la vitesse trop rapide des voitures arrivant de l'Est (la vision étant telle que, s'il n'y a pas d'autres véhicules, les conducteurs se maintiennent à vitesse encore élevée !).

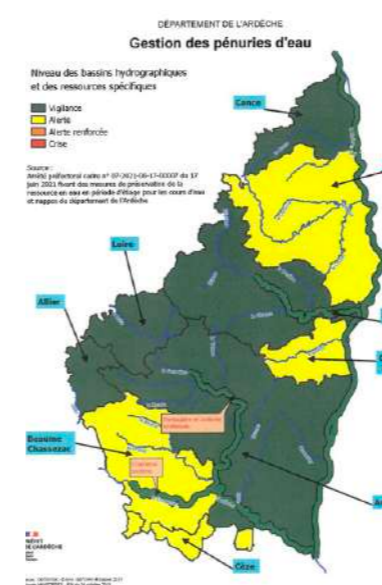
Après quelques mois de mise en œuvre, les habitants se sont habitués au dispositif. N'hésitez pas cependant à faire remonter auprès de la mairie vos impressions, avis et idées, avant que les Services Départementaux n'expriment leurs conclusions sur cette période d'essai.



Alerte sécheresse !

L'arrêté du préfet du 14 avril 2023 a informé de la décision d'inscrire tout le bassin versant du Doux en situation « d'Alerte », second niveau de limitation d'usage de l'eau, compte tenu de la pénurie observée tant dans les nappes phréatiques que de l'étiage des sources ou du débit des rivières.

Les mesures auxquelles tout particulier ou toute collectivité locale situés dans ce périmètre doivent respecter les règles.



Cette réglementation est valable jusqu'en octobre 2023, sauf nouvel arrêté l'annulant, ou la prolongeant ou la modifiant.

Au seuil d'alerte, l'arrosage des pelouses et des jardins potagers est interdit entre 11 h et 18 h.

L'alimentation en eau des plans d'eau, des canaux d'agrément et des béalières ne disposant pas de règlement d'eau autorisé par le préfet (arrêté préfectoral) et le prélèvement d'eau depuis ces ouvrages sont interdits. Une attention particulière sera portée lors des opérations de fermeture des canaux afin de ne pas porter préjudice à la faune piscicole présente.

L'alimentation en eau des plans d'eau, des canaux d'agrément et des béalières autorisés par arrêté préfectoral et le prélèvement d'eau depuis ces ouvrages doivent respecter les prescriptions fixées dans l'arrêté.

L'arrosage des pelouses, ronds points, espaces verts publics et privés, jardins d'agrément et des espaces sportifs n'est autorisé que trois jours par semaine (lundi, mercredi et vendredi) entre 20h et 9h.

Le lavage des voitures est interdit hors des stations professionnelles recyclant l'eau et sauf pour les véhicules ayant une obligation réglementaire (véhicules sanitaires, alimentaires ou techniques) et pour les organismes liés à la sécurité.

Le remplissage des piscines est interdit (sauf piscines de volume inférieur à 1m³) ; toutefois le premier remplissage des piscines nouvellement construites et le remplissage complémentaire des piscines sont autorisés entre 20h et 9h.

Le lavage à l'eau des voiries est interdit, sauf impératifs sanitaires et à l'exception des lavages effectués par des balayeuses laveuses automatiques.

Les fontaines publiques en circuits ouverts doivent être arrêtées.

Les tests de capacité des hydrants et points d'eau incendie (PEI) sont interdits.

Le point sur le ramassage des ordures ménagères : les PAV, Points d'Apport Volontaire

Voilà déjà 6 mois que la nouvelle organisation du ramassage des ordures ménagères a bouleversé nos habitudes. De la trentaine de containers dispersés sur nos 19 km², seuls deux points d'apport volontaire ont été conservés, et surtout, améliorés : agrandis, équipés d'un sol propre et de barrières (sécurité et propreté), aménagés plus confortablement, tant pour ceux qui les entretiennent et les vident, que pour ceux qui viennent y déposer leurs déchets.



Nous pouvons constater que globalement, l'ensemble des habitants ont eu un comportement exemplaire. La très grande majorité d'entre vous s'est adaptée à ces nouvelles contraintes, comprenant la nécessité de participer, de façon active et positive, au bon fonctionnement de ce service. Nous tenons à vous en remercier.

Il y a toujours, malheureusement, quelques « écarts », qui nous obligent à nettoyer, vider, trier, plus que nécessaire. Cette action d'entretien périodique est importante pour maintenir les deux « PAV » en situation de propreté. Emmanuel BOS, responsable et attentionné à cette mission, vous permet de trouver ces plateformes agréables d'usage. Si vous le croisez, n'hésitez pas à l'en remercier.

Merci à cette personne fort bien attentionnée de se renseigner sur l'adresse de la déchetterie...



PAV de Grozon : pour délimiter la plateforme et empêcher les papiers de s'envoler dans la nature, des grilles (que la mairie avait en stock depuis longtemps) et des planches ont été installées.

LA FIBRE : un équipement qui va devenir réalité d'ici 2025.



*Le Syndicat Mixte Ardèche Drôme Numérique (ADN) est un Etablissement Public créé à parts égales par le Conseil départemental de l'Ardèche, le Conseil départemental de la Drôme et la Région Auvergne-Rhône-Alpes. En créant ADN en 2007, les Départements de l'Ardèche et de la Drôme et la Région Auvergne Rhône Alpes se sont unis pour assurer un service public du numérique partout sur le territoire. Les 27 intercommunalités du territoire ont depuis rejoint le syndicat mixte pour participer au grand chantier de déploiement de la fibre à la maison. Son siège est à Valence. Budget : 480 000€.

Il n'est pas toujours chose facile de comprendre comment, quand, par qui la fibre optique sera installée. Une réunion d'information auprès des élus a eu lieu en mars afin de nous informer du planning prévu, que nous partageons ci-dessous avec vous :

- **D'aujourd'hui au second trimestre 2024 : phase d'études.** ADN (*) (Ardèche Drôme Numérique) réalisera l'ensemble des études nécessaires : il s'agit de déterminer le cheminement des câbles qui seront posés entre « l'armoire » centrale de la commune, proche de la mairie et l'ensemble des domiciles. Il s'agira essentiellement de câbles aériens utilisant soit le circuit déjà utilisé par Orange ou, si le réseau n'existe pas, le réseau basse tension aérien d'Enedis.
- **Second trimestre 2024 : information de la population des itinéraires de ces câbles.** L'accord des propriétaires dont les terrains seront traversés sera sollicité. En cas de désaccord, des servitudes de passage seront prises en liaison avec la Mairie.
- **Troisième trimestre 2024 : installation du câblage** par l'entreprise Axione (filiale de Bouygues)
- **Quatrième trimestre 2024 : la commercialisation de la fibre** sera lancée par les divers fournisseurs d'accès à internet (Orange, Bouygues, Free, SFR, ...).
- **Branchement en 2025** pour ceux qui l'auront demandé, sauf pour quelques exceptions dans des lieux trop difficiles d'accès, qui seront identifiés pendant les études.

Une nouvelle « Ardéchoise » en préparation, la « 30 ème » pour le département, la 4 ème pour Saint-Barthélemy-Grozon.

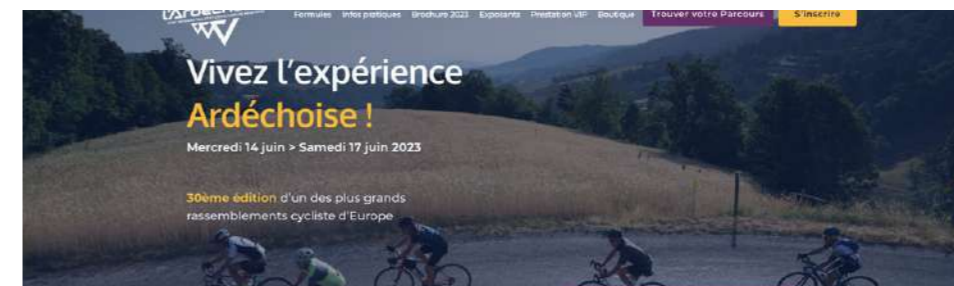
Le 15 juin (matin) prochain, plusieurs milliers de cyclistes vont à nouveau traverser notre commune, qui sera décorée et animée, autour du thème (secret) choisi pour 2023.

La préparation d'une telle animation occupe déjà nombre de bénévoles, qui, depuis plusieurs semaines travaillent tant à la construction des décors, qu'à la fabrication des costumes, à celle des amuses-bouches offerts aux sportifs... Grande première cette année, une chorale s'est constituée pour animer, en musique, le passage des cyclistes.

Après avoir été primée, en 2022, au premier rang des communes participant à ce joyau de l'animation départementale, l'enjeu est de taille pour Saint-Barthélemy-Grozon : rester au même niveau... objectif que se donnent les organisateurs, et qui crée une émulation fébrile...

Amusaté é Boujaté qui a pris en charge cette mission se tient vent-debout et insuffle une énergie incroyable auprès des bénévoles qui se retrouvent régulièrement, lors des ateliers de préparation. Les week end pour les décors, les jeudis pour la couture... et autres dates pour les besoins spécifiques...

Que ce prochain 15 juin, entre 9h et 12h, les barthézonais viennent voir tout ce qui ponctue une traversée inhabituelle de la commune, entre le col du Mazel et la place de l'église du vieux village... et participe, par sa présence, à l'ambiance festive de « l'Ardéchoise ».



L'image d'accroche qui apparaît sur le site de « l'Ardéchoise » est celle qui a été prise en 2022, au Col du Mazel, et qui a obtenu le 3ème prix des photos dans le thème « cyclistes et paysage ardéchois »

Création d'une nouvelle association culturelle sur la Commune : Les Grozarts

La commune ne manque pas de ressources ni d'initiatives, portées par les nombreuses associations, la population, et la municipalité. Cependant ; malgré l'offre existante déjà conséquente, des artistes de tout bord de la commune se sont réunis et ont émis le souhait pour le village, d'une offre culturelle plus étoffée. Permettre à ces acteurs de se réunir à travers une structure associative fédératrice est apparu comme une nécessité.

Forts des disciplines artistiques incarnées par de talentueux/ses artistes dans le village et ses environs (peinture, dessin, graphisme, danse, théâtre, musique, littérature, etc.), nous avons un potentiel qu'il ne tient qu'à nous de faire vivre. C'est pour cela que l'association Les Grozarts a été créée en avril 2023. Elle fait également écho à des envies exprimées lors la réunion du groupe culture organisé par la Mairie le 6 mars dernier.

L'association Les Grozarts a pour vocation de créer et soutenir des événements sans se limiter à un domaine d'expression artistique. Ainsi dans les années à venir, l'association entend proposer à la population des expositions, des spectacles, des concerts, et pourquoi pas à terme créer un festival. Sans lieu fixe prédéfini, elle tâchera de mettre à profit les ressources et espaces déjà existants dans le village (le CCAS, la place de la Mairie, l'ancienne école de Grozon, le temple, tec.). Mickaël Valet en est le président, et Alexandre Frattini le secrétaire et trésorier.

L'association prévoit deux événements de lancement pour cette année : La Nuit du Conte (voir encadré) et un concert cet automne. Toutes les forces vives sont les bienvenues pour cette aventure qui démarre !

La Nuit du Conte, premier évènement aura lieu le jeudi 20 juillet, dans la cour de l'ancienne école de Grozon. 3 conteurs se relaieront toute la nuit pour nous enchanter. Plus de détails seront bientôt annoncés sur le site internet de la Mairie. Alors à vos sacs de couchage !



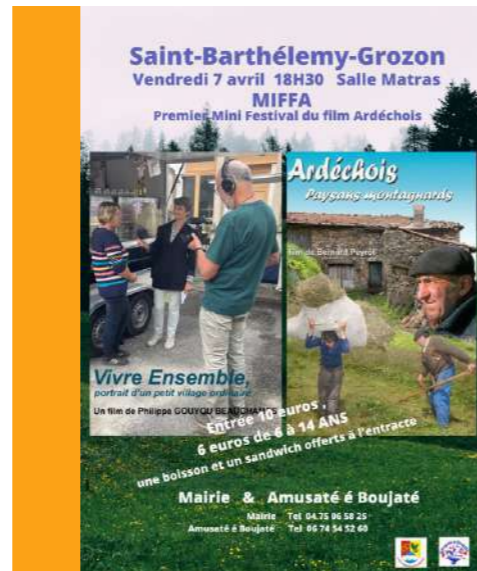
Le MIFFA : un projet pour 2024 ?

L'occasion de projeter deux films documentaires ayant pour thème commun « la vie en Ardèche », ce 7 avril dernier, a permis d'offrir aux Barthézonais et à un public nombreux venu d'ailleurs, une soirée de cinéma assez exceptionnelle. La grande salle de Matras, pleine à craquer, a vécu une soirée filmographique de grande qualité.

L'addition des forces respectives de la Mairie et d'Amusaté Boujaté a développé une synergie efficace, qui permettrait de mettre sur pied, à l'avenir, un évènement autour du cinéma, qui procurerait à notre commune une image de marque, une spécificité intéressantes.

L'idée d'appeler cette soirée « Mini-Festival du Film Ardéchois », alias MIFFA, fera-t-elle son chemin ? Aurons-nous l'envie et l'énergie de programmer, en 2024, 2 jours de projection avec des films, documentaires ou de fiction, qui auraient l'Ardèche comme fonds commun ?

Qui serait intéressé à participer à une équipe, passionnée, imaginative, volontaire, pour creuser une telle idée ? N'hésitez pas à prendre contact avec la Mairie : nous organiserons sous peu une réunion de réflexion sur ce thème.



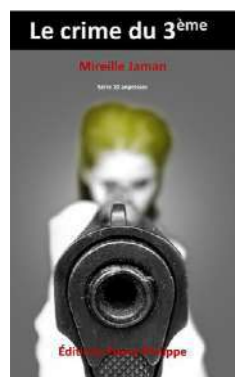
Mireille JAMAN : une nouvelle « autrice » à Saint-Barthélemy-Grozon : Un premier roman paru le 24 avril 2023... Cela se fête !

Mireille JAMAN, plus connue sous son nom d'épouse, Mireille SNOECKX, que beaucoup connaissent ici, passe plusieurs mois par an aux Granges, une bien jolie résidence secondaire. Voilà bientôt 30 ans que ce couple « franco-belgo-suisse » quitte régulièrement son domicile genevois pour venir respirer l'air pur de Saint-Barthélemy-Grozon.

Jusqu'à présent, nous connaissons les talents de photographe de Francis. Aujourd'hui, Mireille, la « conteuse de toujours », qui écrivait des histoires pour son plaisir, a présenté son manuscrit à un éditeur, poussée par des conseils amicaux. L'éditeur a dit « ok » immédiatement ! Quand on connaît les difficultés qu'éprouvent la majorité des écrivains en herbe pour trouver une maison d'édition, on peut être sûr que « Le Crime du 3ème » présente des qualités que nous allons pouvoir bientôt découvrir.



Le livre sort en librairie en juin. Nous allons tout faire pour qu'il puisse être disponible au « St Barth ». Une séance de dédicace aura lieu cet été.



Le livre présenté par l'éditeur :

Il s'agit d'un roman policier écrit par Mireille JAMAN : Amédée, sorti de prison, enfin rangé, livre son 7ème piano de la journée dans un immeuble parisien. Il commence à parfaitement maîtriser la technique pour manipuler ces lourds instruments de musique.

Mais ce midi d'août, l'impensable arrive. Oh non, le piano ne s'est pas écrasé sur le trottoir. Pire !

À la hauteur du troisième étage, derrière une fenêtre, une blonde debout, nue, avec à ses côtés un type plein de sang sur le lit, pointe un revolver sur la tempe d'un même qui braille. Des regards se croisent, un rideau est tiré, plus de bruit.

Amédée paniqué, jure, crie à son collègue Paulo d'accélérer la manœuvre. Il y a danger. Piano livré, ils déguerpissent, mais il est trop tard. Le cauchemar d'Amédée ne fait que commencer... BONNE LECTURE !

Le rêve du cheval, exposition au temple de Grozon avec Marie Tavera et Jean François Andre

Le Conseil Municipal à le plaisir de vous convier le samedi 6 mai à l'inauguration de l'exposition *Le rêve du cheval*, à 17h, au temple de Grozon. L'exposition sera accompagnée d'une présentation par la Mairie et les artistes, d'un pot de l'amitié, et d'un concert de Julien Drive au piano (au chapeau).

L'année dernière, nous avons eu le plaisir de partager avec vous les oeuvres d'artistes amateurs et professionnels de la commune et des environs au cours de l'exposition *Magma désendormis*. Très visitée, elle a été l'occasion de vérifier votre intérêt pour les arts visuels. Cette année, forts de cette expérience, nous vous proposons une exposition sur un tout autre concept. Il s'agit d'un dialogue entre deux artistes, entre deux oeuvres ; autour d'un amour partagé pour les chevaux. Dessins, peintures, sculptures et poèmes seront à l'honneur pour cette édition resserrée sur ces artistes de talent.

Marie Tavera, ancienne habitante de Gilhoc à la limite de Grozon et désormais à Silhac, présentera ses dessins allant du plus intime au spectaculaire ; avec grande finesse et sensibilité. Sous son crayon, le cheval a la délicatesse d'un pétale de fleur de cerisier...

Jean-François Andre, habitant de Boffres, nous irriguera à travers ses oeuvres, de son imaginaire puissant, puisant dans les lignes de force de cet animal si proche, si familier, pour nous embarquer dans un voyage aux portes de la rêverie.

Autres temps forts :

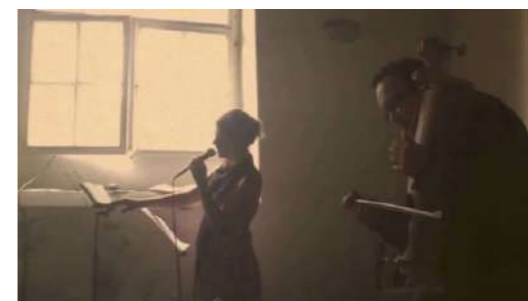
Le samedi 13 mai, de 16 à 18h au temple de Grozon, vous sera proposé un atelier de dessin animé par les deux artistes, en présence d'un cheval. Prix libre.

Le dimanche 28 mai, à 17h, une lecture-concert en duo Narval, sera donnée au temple, avec Marie Tavera et ses poèmes, et Joseph Frusciante au bamboo à cordes et saxophone.

Le jeudi 8 juin à 17h, enfin, nous clôturerons l'exposition par un pot de l'amitié.

Le temple de Grozon a, pour l'occasion, été aménagé par l'équipe municipale pour accueillir dans les meilleures conditions possibles ces oeuvres grand format. Des cimaises hautes placées permettront dorénavant d'envisager les choses en grand dans le temple généreusement mis à disposition par les fidèles. Nous souhaitons faire de cet espace l'un des piliers de notre politique culturelle pour les années à venir.

Nous vous y attendons nombreuses et nombreux !



EXPOSITION

Le rêve du cheval

Marie Tavera - Jean François Andre
peinture dessin

Au temple de Grozon du 6 mai au 8 juin 2023.
Les vendredi, samedi et dimanche, de 16h à 19h.

Vernissage le samedi 6 mai à 17h + concert avec Julien Drive au piano.
Samedi 13 mai de 16h à 18h : atelier public « dessiner un cheval » co-animé par les deux artistes, avec présence d'un cheval. Prix libre.
Dimanche 28 mai à 17h : lecture-concert du duo Narval (Marie Tavera poèmes, et Joseph Frusciante bamboo à corde et saxophone).
Jeudi 8 juin à 17h : soirée de clôture avec pot de l'amitié.

Exposition organisée par la Mairie de Saint-Barthélemy-Grozon, sur une proposition de Mickaël Valet.

Agenda :

nous vous rappelons qu'un agenda est tenu désormais à jour sur le site de la commune. Les quelques dates ci-dessous sont celles que nous connaissons au moment de la rédaction de cette édition de l'Echo des Rives du Grozon, notre journal communal. Chaque association est responsable de la communication qu'elle transmet.

Les dates à retenir :

Voici le planning jusqu'à la fin juillet. (Voir également l'agenda régulièrement mis à jour sur le site de la commune)

1er mai : Vide-Grenier et Pétanque, du Club L'Eglantier

2 mai : Réunion sur l'ambroisie, Salle de la Mairie 20h30

4 mai : Préparation des chants pour l'Ardéchoise, 19h (Salle des Associations - Ancienne Ecole de Grozon)

6 mai à 17h : Vernissage de l'exposition « Le rêve du cheval », œuvres de Marie TAVERA et Jean François ANDRE, au Temple de Grozon. Concert de Julien DRIVE, piano. (Exposition installée jusqu'au 8 juin, ouverte les vendredis, samedis, dimanches, de 16 à 19h).

9 mai : Conseil Municipal

13 mai de 16 à 18h : Atelier public « dessiner un cheval », animé par les deux artistes qui exposent (Temple de Grozon).

14 mai à 15h : Match football championnat ASSBG, à Clonas (contre l'US 2 Vallons)

24 mai de 16 à 19h : Marché local, Place de la mairie

27 mai : Atelier chant et percussions latino-cubaines, Matras, organisation mairie

27 mai de 20h30 à 22h30 : Concert musique cubaine et brésilienne par le trio Cambou Combo, Salle de Matras,

28 mai à 15h : Match football Championnat ASSBG, au stade de Saint-Barthélemy-Grozon

28 mai à 17h : Lecture concert (poèmes, bamboo à corde, saxophone), au temple de Grozon

7 juin de 16 à 19h : Marché local, à Grozon

8 juin à 17h : Soirée de clôture de l'exposition et pot de l'amitié, au temple de Grozon

15 juin : Passage de l'Ardéchoise

17-18 juin : Fête du Village de l'Intercommunalité, organisée cette année par l'ASSBG (Pré Neuf)

21 juin de 16 à 19h : marché local Place de la Mairie

21 juin : Fête de la musique : tout musicien ayant envie de partager sa musique peut venir, avec son instrument...

25 juin : Fête de l'Amicale Laïque (Pré Neuf). Apéro (tapenade olive poivron) et aioli du soleil, fromage, dessert et café pour 15 euros par adulte et 8 euros par enfant. Cette journée sera ponctuée du spectacle des enfants et divers jeux. Une tombola sera organisée durant toute la journée ainsi qu'un concours de pétanque.

2 juillet : Notre Grozonnade : Fête des Voisins, à Grozon dans la Cour de l'Ancienne Ecole

5 juillet de 16 à 19h : Marché local, à Grozon

19 juillet de 16 à 19h : Marché local, Place de la mairie

19 juillet à 18h30 : « Fête des estivants et des habitants », cette animation entrant dans la série « patrimoine et Compagnie » initiée par l'Office de Tourisme du Pays de Lamastre. Place de la mairie, cour de l'école. Buvette, petite restauration, musique pour prolonger la soirée. (Programme précisé ultérieurement)

20 juillet toute la nuit : La Nuit du Conte, animée par 3 conteurs venus de contrées lointaines, organisée par Les Grozarts. Dans la cour de l'ancienne école de Grozon

23 juillet : Le Foot organise son célèbre moules-frites, avec pétanque et tombola, place de la Mairie.



Pour avoir les informations régulièrement,
rendez-vous sur le site de la commune :
www.saintbarthelemygrozon.fr